



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'administration publique

Le mardi 17 mai 2016 — Vol. 44 N° 30

Élection à la présidence

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'administration publique

Le mardi 17 mai 2016 — Vol. 44 N° 30

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Carole Poirier

1

Intervenants

M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée

M. André Villeneuve
Mme Carole Poirier

Le mardi 17 mai 2016 — Vol. 44 N° 30

Élection à la présidence

(Onze heures quarante-huit minutes)

Le Président (M. Chagnon) : Je constate qu'il y a un quorum. Je fais signe au technicien, c'est ça qu'il est marqué là-dessus, et ça apparaît à l'écran, tout est correct.

Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'administration publique ouverte. La commission est réunie afin de procéder à l'élection à la présidence.

Conformément à l'article 117.5 du règlement, la présidence de cette commission revient à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Selon l'article 135 du règlement, le président est élu à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Élection de la présidente, Mme Carole Poirier

Je suis prêt à recevoir des candidatures. Je vous écoute, M. le député.

M. Villeneuve : Avec grande surprise, M. le Président, je proposerais que la députée d'Hochelaga-Maisonneuve soit élue présidente de la Commission de l'administration publique.

Le Président (M. Chagnon) : Est-ce que la députée d'Hochelaga-Maisonneuve accepte d'être mise en nomination?

Mme Poirier : Avec plaisir.

Le Président (M. Chagnon) : Bon, bien, c'est déjà pas mal, on est déjà avancés. Alors, je vous remercie, M. le député de Berthier, de votre proposition.

Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Non? Un, deux, trois.

Alors, est-ce que, de la part des membres du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Adopté. Alors là, on a même un citoyen député qui nous arrive. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

Le Président (M. Chagnon) : Adopté. Est-ce que, de la part du deuxième groupe d'opposition, cette proposition est adoptée?

Des voix : Adopté.

• (11 h 50) •

Le Président (M. Chagnon) : Adopté. Alors, je déclare donc Mme la députée d'Hochelaga-Maisonneuve présidente de la Commission de l'administration publique. Et je lui souhaite évidemment bonne chance. Ayant été le premier président de cette commission-là, ayant dû, à l'époque... j'ai eu l'obligation de la créer, avec l'appui du premier ministre de l'époque, qui était Lucien Bouchard, et cette commission-là a toujours été extrêmement importante pour moi. Alors, je suis content de voir qu'elle sera toujours bien présidée, dans un cap, avec une approche qui l'a toujours caractérisée depuis sa fondation.

M. Villeneuve : C'est un jeu de mots. En maintenant le cap, c'est un jeu de mots, ça.

Une voix : Elle a gardé le... On a gardé le cap.

Le Président (M. Chagnon) : Oui, gardé le cap.

M. Villeneuve : Commission de l'administration publique.

Le Président (M. Chagnon) : Bien oui, bien oui. Bien sûr.

M. Villeneuve : On vous reconnaît là, M. le Président.

Le Président (M. Chagnon) : Alors, je lève la séance de la commission et j'ajourne ses travaux à mercredi le 18 mai 2016, après les affaires courantes. Je vous remercie beaucoup.

(Fin de la séance à 11 h 51)